République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges

COMMUNE DE DARNEY

PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 novembre 2023

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - Mme Petra LAURAIN – M. Régis BELGERI - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Nicole DELAVILLE – Mme Agnès JEANMICHEL - M. Patrick ALBERTOLI - Mme Thérèse LALOGE. - Christophe DEMARQUE - Mme Yasmine ASKU
Excusés:
Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à M Patrick ALBERTOLI
M. Thibault HEINTZ pouvoir à Mme Nicole DELAVILLE
Absent :
M. Pascal FERRARD - M. Anthony SCHIARATURA

Date de la convocation : 3 novembre 2023

Début du conseil : 20 h 10

ORDRE DU JOUR :
Désignation du secrétaire de séance
Approbation du dernier procès-verbal
1 - Finances : Budgets Commune, Eau et Assainissement : annulation de dettes – mise en non-valeur et créances éteintes
2 - Finances : Provisions sur budgets eau et assainissement
3 - J.S.P : attribution subvention
4 - Association « Maison des Anciens de la 2ème D.B » : attribution subvention
5 - Renouvellement de l'adhésion aux services de l'A.T.D : *(SATESE et SATEP)*
6 - SMIC : avis sur demandes d'adhésions
7 - SDANC : avis sur demandes d'adhésions
8 - Eau et Assainissement : projet rue de la Gare - demande assistance maîtrise ouvrage
9 - Création d'un poste V.T.A
10 - Personnel : modification du tableau des effectifs
11 - Centre de gestion : contrat groupe - assurance statutaire (2025-2028) – proposition de participer au marché public
12 - Motion pour le maintien des services des urgences/SMUR à VITTEL
13 - INSEE – recensement population 2024 : nomination coordinateur / agents recenseurs
14 - Mise à disposition terrain – chaufferie bois
15 - Finances : votes de crédits
Questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.
Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2023 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.
Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - FINANCES : Budgets Communes, Eau et Assainissement : annulation de dettes – mise en non-valeur et créances éteintes *(délibérations n° 2023.11.10/01 – 2023.11.10/1.1 – 2023.11.10/1.2 – 2023.11.10/1.3 –2023.11.10/1.4 – 2023.11.10/1.5)*

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu d'admettre en non valeur les créances ci-dessous :

Sur le budget commune :

- 976,91 € d'admission en non valeur diverses des années 2011à 2019
- 266.91 € d'annulation créance participation scolaire commune des Voivres

Sur le budget eau :

- 3.735,81 € d'admission en non valeur de 2005 à 2022 (principalement de personnes décédées sans succession)
- 2.191,79 € de créances éteintes (surendettement)

Sur le budget assainissement :

- 524,50 € d'admission en non valeur de 2008 à 2021
- 461.22 € de créances éteintes (surendettement)

Le Conseil accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus sauf pour les créances éteintes surendettement par 1 abstention et 11 pour.

2 - FINANCES : Provisions sur budgets eau et assainissement *(délibération n°2023.11.10/02 – délibération n° 2023.11.10/02.1)*

La comptabilisation des dotations aux provisions des créances douteuses (ou dépréciations) repose sur des écritures semi-budgétaires (droit commun) par utilisation en dépenses du compte 6817 «Dotations aux provisions dépréciations des actifs circulants ou en recettes au compte 7817 « Reprises sur provisions ».
La méthode proposée s'appuie sur l'ancienneté de la créance comme premier indice des difficultés pouvant affecter son recouvrement d'une créance. Des taux forfaitaires de dépréciation seront alors appliqués de la manière suivante:

Exercice de prise en charge de la créance	Taux de dépréciation
N-1	15%
N-2	15%
N-3	15%
Antérieurs	15 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité retient les taux énumérés ci-dessus.

3 - J.S.P : attribution subvention *(délibération n° 2023.11.10/03)*

Par courrier du 26 octobre Le Sergent J.B. FRESSE du Centre de Secours de Darney indique que 4 jeunes sapeurs-pompiers intégreront le centre d'intervention à l'issue de leur formation.
Monsieur le Maire propose d'allouer à la section des JSP un montant de 50 € pour chacun.
A l'unanimité, le Conseil, accepte cette proposition.

4- Association « Maison des Anciens de la 2ème D.B » : attribution subvention *(délibération n° 2023.11.04)*

Un soutien financier est demandé par la Maison des Anciens de la 2ème D.B. qui est en passe d'éditer une deuxième édition du guide vert Michelin "La voie de la 2ème DB". Ce nouveau guide a pour triple objectif : participer activement au devoir de mémoire, augmenter la notoriété de la 2ème DB en dynamisant le

tourisme local et proposer des circuits de cyclotourisme rejoignant les différentes bornes de la voie.
Monsieur le Maire rappelle que la commune a participé à la première édition et propose un montant de 100 €.
A l'unanimité, le conseil décide d'allouer cette somme à cette association.

5 - Renouvellement de l'adhésion aux services de l'A.T.D : *(SATESE et SATEP)* *(délibération n° 2023.11.10/05)*
Monsieur DESVERNES signale que la commune adhère à plusieurs services de l'ATD proposés par le Conseil départemental. La convention signée à été établie pour 3 ans et s'achève en fin d'année.
A l'unanimité, les membres du Conseil, acceptent de reconduire cette adhésion qui comporte le Service d'Assistance Technique aux exploitants des stations d'épuration (SATESE) et le Service d'Assistance Technique pour l'eau potable (SATEP).

6 - SMIC : avis sur demandes d'adhésions *(délibération n° 2023.11.10/06)*
Monsieur DESVERNES informe que le conseil doit se prononcer sur l'adhésion au SMIC :
- du Syndicat intercommunal scolaire "les Affluents de la Mortagne" – siège Rambervillers.
- le Syndicat intercommunal d'acquisition et de gestion de matériel d'entretien des deux vallées – siège Savigny
A l'unanimité, ces demandes sont acceptées.

7 - SDANC : avis sur demandes d'adhésions *(délibération n° 2023.11.10/07)*
Dans sa séance du 10 octobre 2023 les membres du Comité du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non-Collectif ont validé les demandes d'adhésion :
- Commune de Frébécourt
- Commune de Remirermont
à la compétence à carte "réhabilitation".
A l'unanimité, les Conseillers confirment les propositions du Comité ci-dessus désignées.

8 - Eau et Assainissement : projet rue de la Gare - demande assistance maîtrise ouvrage *(délibération n° 2023.11.10/08)*
Pour mener à bien les travaux d'amélioration du réseau d'assainissement collectif et de l'alimentation en eau potable de la rue de la Gare, il serait utile de saisir l'ATD (Agence Technique Départementale) pour réaliser la mission d'assistance à maitrise d'ouvrage. Une estimation prévisionnelle a été effectuée soit, 540.000,00 € HT.
A l'unanimité, le Conseil, donne son accord

9 - Création d'un poste V.T.A *(délibération n° 2023.11.10/09)*
Le poste de VTA (Volontariat Territorial de l'Administration) mutualisé avec la COM COM et la commune, poste à 50 % au Tiers Lieu arrive à échéance.
Le bilan de fonctionnement étant positif, il est envisagé de le reconduire pour un an.
Après consultation, le Conseil accepte cette proposition.

10 - Personnel : modification du tableau des effectifs *(délibération n°2023.11.10/10)*
Pour éviter un blocage administratif dans la carrière de l'agent, à mi-temps, pour la mission de cheffe de projet "Petites Villes de demain", poste mutualisé avec la COM COM., il y a lieu de supprimer l'emploi d'attaché au tableau des effectifs.

Dans sa séance du 17 octobre, les Conseillers Communautaires ont validé sa prise en charge à 100 % (37 h), charge à la commune de reverser la part la concernant.
Les Conseillers, à l'unanimité, donnent leur accord.

11 - Centre de gestion : contrat groupe - assurance statutaire (2025-2028) proposition de participer au marché public *(délibération n° 2023.11.10/11)*

Le Centre de Gestion va procéder prochainement au renouvellement du contrat-groupe d'Assurance Statutaire pour l'ensemble des collectivités vosgiennes pour une nouvelle période de quatre ans allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028. Cette assurance couvre les risques financiers inhérents aux absences pour raison de santé des agents.
Comme le Centre de Gestion va lancer l'appel d'offres auprès des assureurs il demande d'adhérer à cette consultation, pour ce faire, il convient de le mandater.
C'est à l'unanimité, que le conseil accepte cette proposition.

12 - Motion pour le maintien des services des urgences/SMUR à VITTEL *(délibération n° 2023.11.10/12)*

L'opposition à un fonctionnement dégradé des Urgences et du SMUR à l'Hôpital de Vittel nous est demandée par Monsieur Joris HURIOT, maire de Mattaincourt.
Monsieur le Maire présente la motion pour le maintien des Urgences et du SMUR dans cet établissement.
D'un commun accord et à l'unanimité, le Conseil décide de participer à cette demande.

13 - INSEE – recensement population 2024 : nomination coordinateur / agents recenseurs *(délibération n° 2023.11.10/13)*

Le recensement de la population de la commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.
Il est nécessaire de nommer un coordonnateur, deux coordonnateurs suppléants et deux agents recenseurs.
Monsieur le Maire propose :
- Coordonnateur communal : Monsieur Régis BELGERI
- Coordonnateurs suppléants : Madame Nicole DELAVILLE
  Madame Nathalie GERMAIN
- Agents recenseurs : Monsieur Marcel GAERTNER
  Monsieur Jean-Marie DICHE

Le Conseil, par 1 abstention et 11 pour, accepte cette proposition.

14 - Mise à disposition terrain – chaufferie bois *(délibération n° 2023.11.10/14)*

La COM COM a entamé une étude d'une chaufferie bois commune à 14 sites. (mairie, Com Com, les établissements de santé, etc). Celle-ci serait implantée sur un terrain communal proche du gymnase. Un document préparé par ATFE chargé du projet est distribué à chacun, où l'on peut juger de l'insertion paysagère de la chaufferie.
Le Conseil doit se prononcer sur son implantation.
Monsieur Thibault HEINTZ par l'intermédiaire de Mme DELAVILLE à qui il a donné pouvoir demande que la surface de terrain qui serait occupée soit vendue. Madame Agnès JEANMICHEL propose également la vente et non la mise à disposition.
Monsieur DESVERNES indique qu'il y aura peu de va et vient de livraison de combustible par semi-remorque et de nuisance sonore.
Après avoir pesé le pour est le contre, c'est par 1 contre, 3 abstentions et 8 pour que le conseil opte pour cette demande.

15 - Finances : votes de crédits *(délibération n° 2023.11.10/15- délibération n° 2023.11.10/15.1)*

Madame JEANMICHEL présente les virements de crédits à effectuer pour assurer les règlements des factures sur les budgets :

Commune :

- dépense au compte 739118 - Autres reversements sur contributions : 2.700,00 € et dépense au compte 6162 – assurance dommage ouvrages : 6 000,00 €et en recette au compte 6419 - remboursement sur rémunération du personnel : 8 700,00€.
- dépense au compte 60632 - fournitures de petit équipement la somme de 7000,00 € et en recette au compte 72-042 - production immobilisée (travaux en régie) la somme de 7 000,00 €.
- dépense au compte 2131-040 bâtiments publics la somme de 7 000,00 € par prélèvement au compte 231-411 travaux église la somme de 7 000,00 €.
- dépense au compte 204182 OPNI – Subventions d'équipement versées – bâtiment et installations - la somme de 500,00 € par prélèvement au compte 2111 OPNI Terrains nus.

A l'unanimité les votes de crédit demandés ci-dessus sont acceptés.

Eau :

- dépense au compte 671 « pénalités » la somme de 1 554.00 € par prélèvement au compte 6061 « fournitures non stockables » la somme de 1 554.00 €.

Le Conseil par 1 contre et 11 accepte cette proposition.

Informations et questions diverses

- **signature** du contrat avec ENEDIS concernant le projet de partenariat "Petites Villes de Demain" ;
- **report** de l'ouverture de la Place des terroirs et annulation du marché : les travaux de réhabilitation du bâtiment ne seront pas terminés ;
- **point** sur la covid à l'EHPAD ;
- **fiche d'activité** de la maison France services pour le 3ème trimestre 2023 ;
- **espace** matérialisé devant la gendarmerie de zone d'une rencontre neutre au sol qui sera utilisée pour l'échange des enfants lorsque les relations entre parents séparés sont litigieuses ;
- **plan vigipirate** instauré depuis le 13 octobre pour une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires ;
- **relèvement** de la posture Vigipirate au niveau "urgence attentat" le 16 octobre ;
- **les Restos** du cœur réintègrent leur local la semaine prochaine au 8, rue de la Gare ;
- **A la Barbeline** :
- demande d'acquisition ou de location de la partie arrière du bâtiment (ancien local régie de transport) ;
- local disponible Route de Vittel : devis de travaux en cours par l'éventuel preneur ;
- Demande de location d'un local par l'ONF en attente de plus d'informations :
- **adressage postal** :
-les panneaux de rues et les plaques "numéro" sont commandés : délai 4 semaines ;
- reportage télévisé sur TF1sur l'adressage à Darney ;
- **réunion** avec Mme LAPORTE jeudi 16 : point de l'accueil postal sur la commune ;
- **dossier** sur l'Habitat indigne (dossier Mr PIAT)

- **campagne** de stérilisation des chats errants : bilan pour la capture de 5 chats : SPA (pension) 601.70 € - prestation vétérinaire : 169,00 € total 770.70 € ;
- **installation** d'un foodtruck champ de foire le mardi de 18h30 à 21 h30 ;
- **Travaux** d'isolation au dojo de la MPT : pendant les vacances de Noël ;
- **Vidéo** protection : réunion en mairie le lundi 20 novembre à 9 h 30 avec la société Iris ;
- **Changement** le 29 novembre du filtre arsenic de la station traitement de l'eau.

Dates :

- le 11 novembre à 10 h 30: cérémonie monument aux morts suivie du verre de l'amitié ;
- le 18 novembre, en mairie, à 11h remise des récompenses pour les trois collégiens ayant obtenu la mention très bien au brevet ;
- le 19 novembre au gymnase : bourse aux jouets et vide armoire par l'association familiale ;
- le 2 décembre : Sainte Barbe
- les 2 et 3 décembre : marché de Noël de l'Effeuilly au gymnase.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

Darney, le 10 novembre 2023

La secrétaire de séance,
Nicole DELAVILLE ,

Le Maire
Yves DESVERNES

Pour le Maire
l'Adjoint délégué

VILLE DE DARNEY
88260 (Vosges)